

Numéro de dossier : 1030611019	
Unité administrative responsable	Arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Montréal - Plan directeur de l'arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce (CO92 03386) afin de modifier l'affectation "Habitation" pour l'affectation "Équipement collectif et institutionnel" pour les bâtiments localisés aux 5540 et 5550, avenue Louis-Colin - École des Hautes Études Commerciales de l'Université de Montréal

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

Commentaires

Ci-joint le projet de règlement:



Règlement-Modif-Plan-CDN(HEC)

Responsable de l'intervention

Emmanuel TANI-MOORE
Avocat

Endossé par:

Yves SAINDON
Avocat chef d'équipe
Adjoint à la directrice

Date d'endossement: 2003-12-11

Numéro de dossier : 1030611019

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME, PLAN DIRECTEUR DE
L'ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES / NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
(CO92 03386)**

VU l'article 109 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

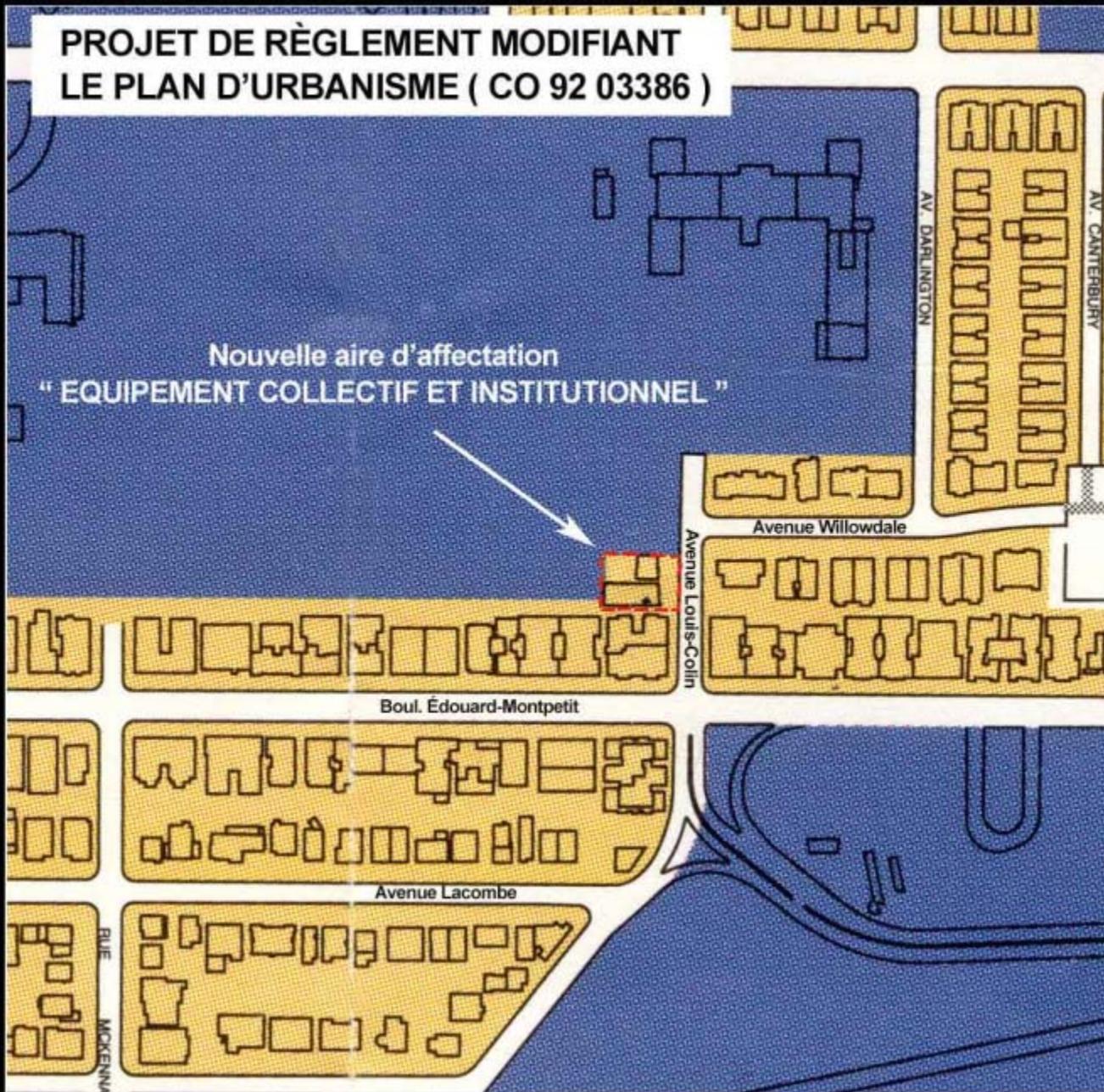
À la séance du.....2003, le conseil de la Ville décrète :

1. Le plan intitulé « Affectation du sol » du Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce (CO92 03386) est modifié par le remplacement d'une partie de l'aire d'affectation « Habitation » située à l'ouest de l'avenue Louis-Colin, du côté nord du boulevard Édouard-Montpetit (lots 2 176 783 et 2 172 935 du Cadastre du Québec), par l'aire d'affectation « Équipement collectif et institutionnel », tel qu'illustré à l'annexe du présent règlement.

Annexe - Plan - Affectation du sol

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME (CO 92 03386)

Nouvelle aire d'affectation
"EQUIPEMENT COLLECTIF ET INSTITUTIONNEL"



Extrait du Plan d'affectation
du sol, arrondissement
Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce

Habitation

Commerce / habitation

Commerce

Commerce lourd

Activités multiples

Industrie légère

Industrie

Équipement collectif et institutionnel

Parc et lieu public

Grande emprise et infrastructure

 Nouvelle aire d'affectation
"Équipement collectif et institu-
tionnel", insérée dans l'aire
d'affectation "Habitation"